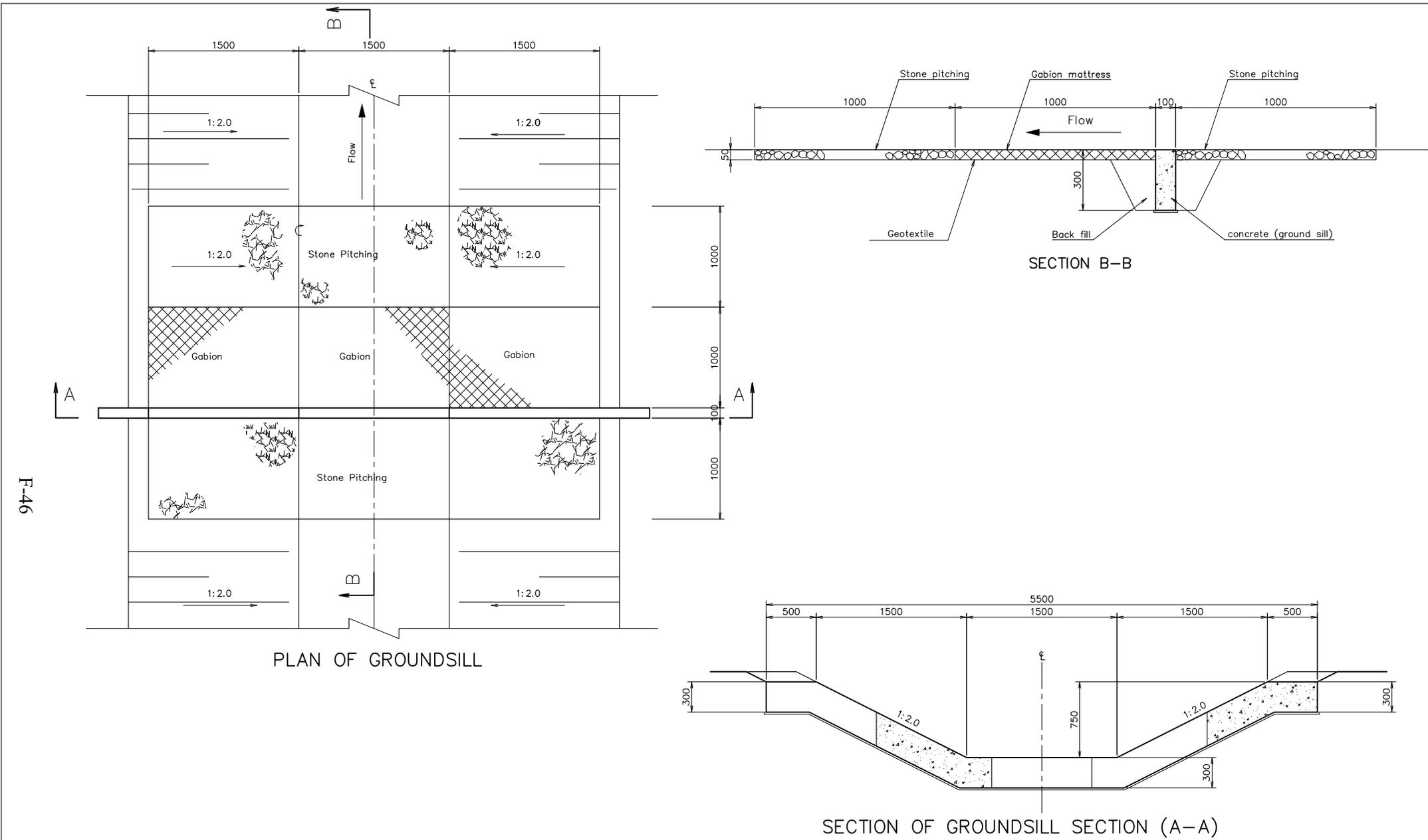


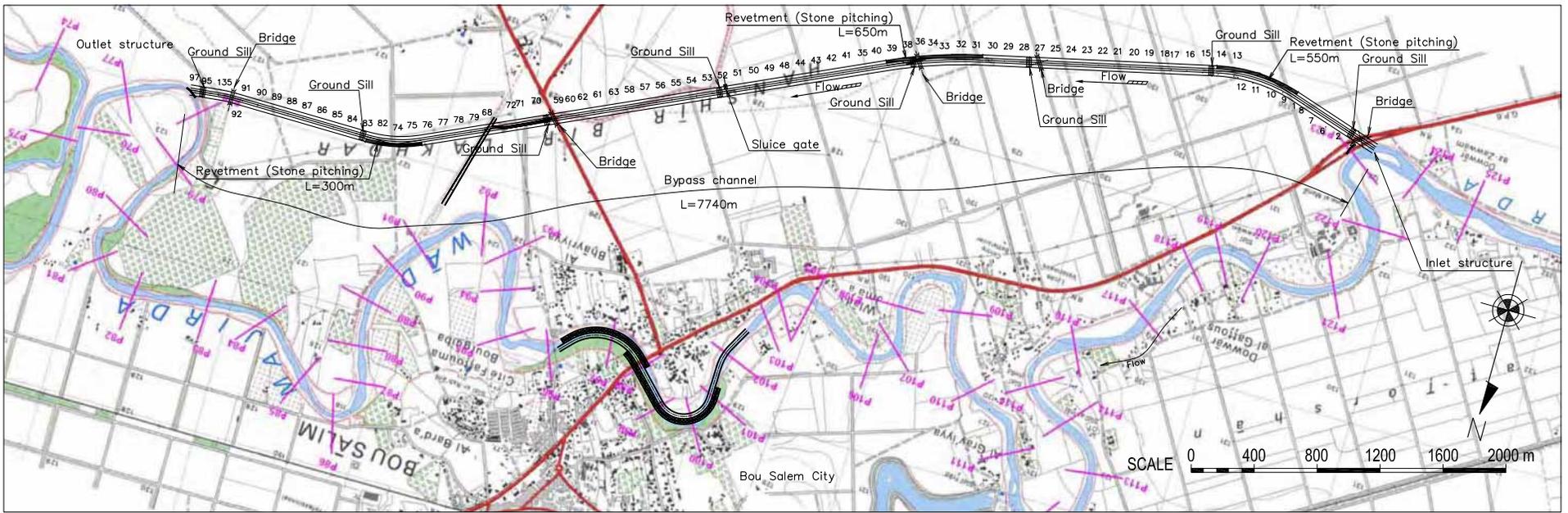
Figure 9.1.6 Canal de diversion de Medjez El Bab (Zone D1)
Plan de Structure de la Sortie

REPUBLIC OF TUNISIA MINISTRY OF AGRICULTURE AND WATER RESOURCES DEPARTMENT OF DAMS AND LARGE HYDRAULIC WORKS		JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY
THE STUDY ON INTEGRATED BASIN MANAGEMENT FOCUSED ON FLOOD CONTROL IN MEJERDA RIVER		
DRAWING TITLE	MEJEZ EL BAB BYPASS CHANNEL (ZONE D1) PLAN OF OUTLET STRUCTURE	SHEET NO.
NIPPON KOEI Co., Ltd.		

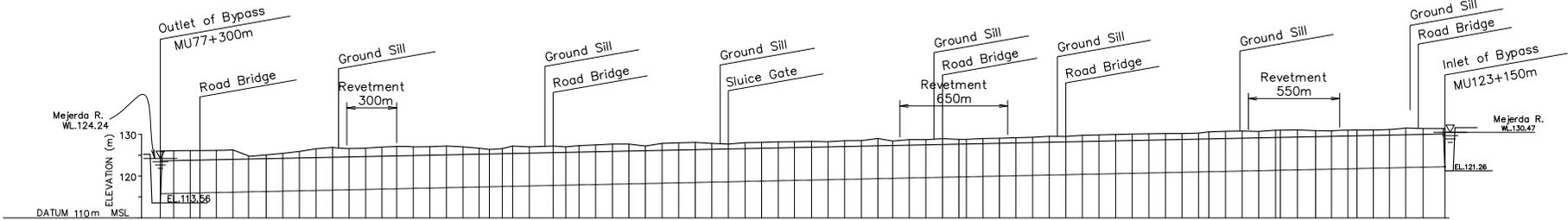


**Figure 9.1.7 Canal de diversion de Medjez El Bab (Zone D1)
Conception Typique du Rebord du Sol**

REPUBLIC OF TUNISIA MINISTRY OF AGRICULTURE AND WATER RESOURCES DEPARTMENT OF DAMS AND LARGE HYDRAULIC WORKS		JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY
THE STUDY ON INTEGRATED BASIN MANAGEMENT FOCUSED ON FLOOD CONTROL IN MEJERDA RIVER		
DRAWING TITLE	MEJEZ EL BAB BYPASS CHANNEL (ZONE D1) TYPICAL DESIGN OF GROUND SILL	SHEET NO.
NIPPON KOEI Co., Ltd.		

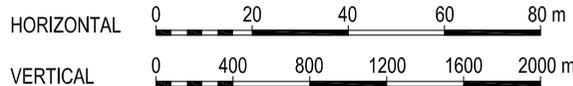


F-47

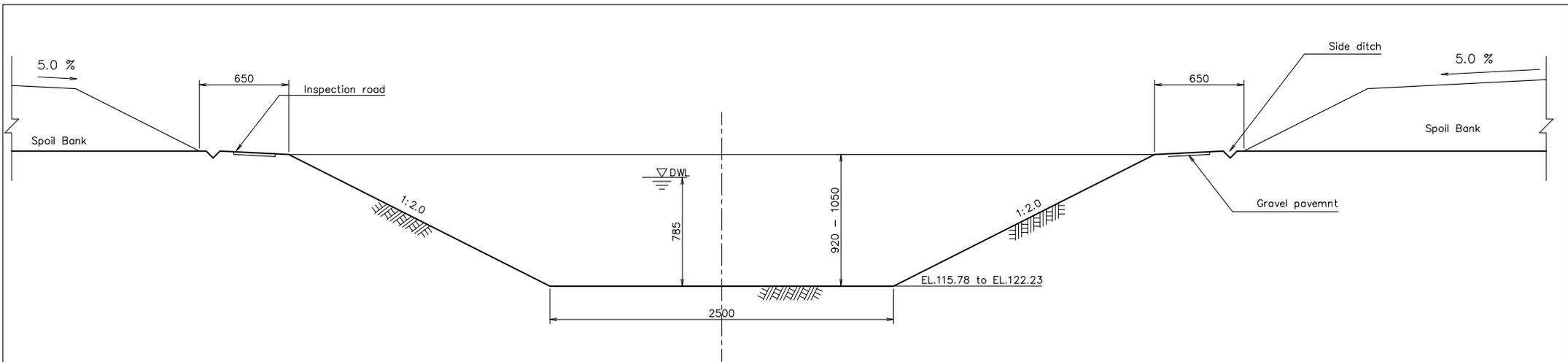


DESIGN RIVERBED SLOPE	1/200 =0.0008333	
DESIGN RIVERBED ELEVATION	123.66	122.23
DESIGN WATER LEVEL	123.66	122.23
ORIGINAL GROUND ELEVATION	123.66	122.23
ACCUMULATIVE DISTANCE	0.00	132.3
DISTANCE	0.00	132.3
STATION No.	87	132.3

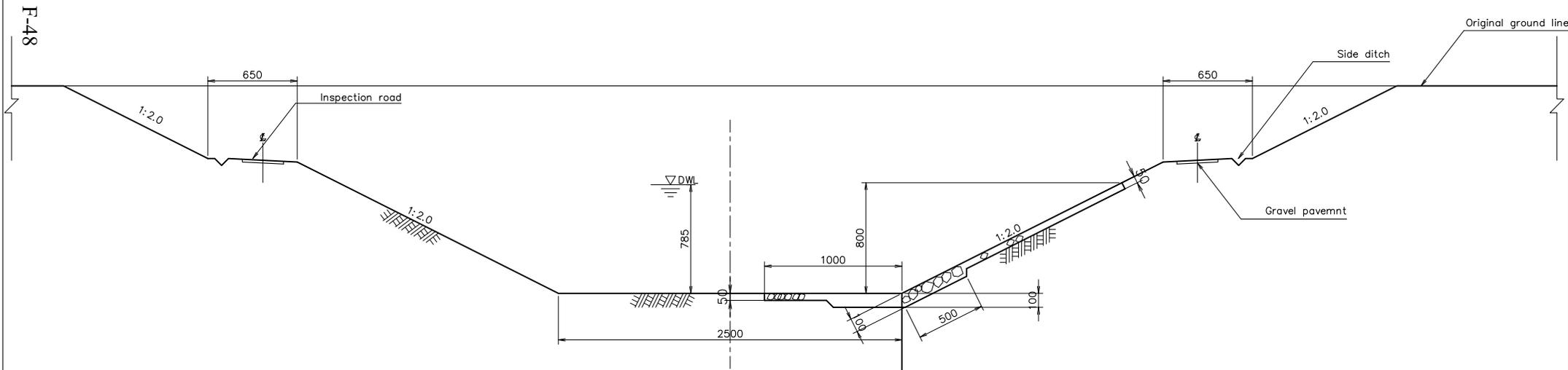
Figure 9.1.8 Canal de diversion de Bou Salem (Zone U2)
Plan et Profil



REPUBLIC OF TUNISIA MINISTRY OF AGRICULTURE AND WATER RESOURCES DEPARTMENT OF DAMS AND LARGE HYDRAULIC WORKS		JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY
THE STUDY ON INTEGRATED BASIN MANAGEMENT FOCUSED ON FLOOD CONTROL IN MEJERDA RIVER		
DRAWING TITLE	BOUSALEM BYPASS CHANNEL (ZONE U2) PLAN AND PROFILE	SHEET NO.
NIPPON KOEI Co., Ltd.		



TYPICAL SECTION OF BYPASS CHANNEL
($Q=700\text{m}^3/\text{s}$)

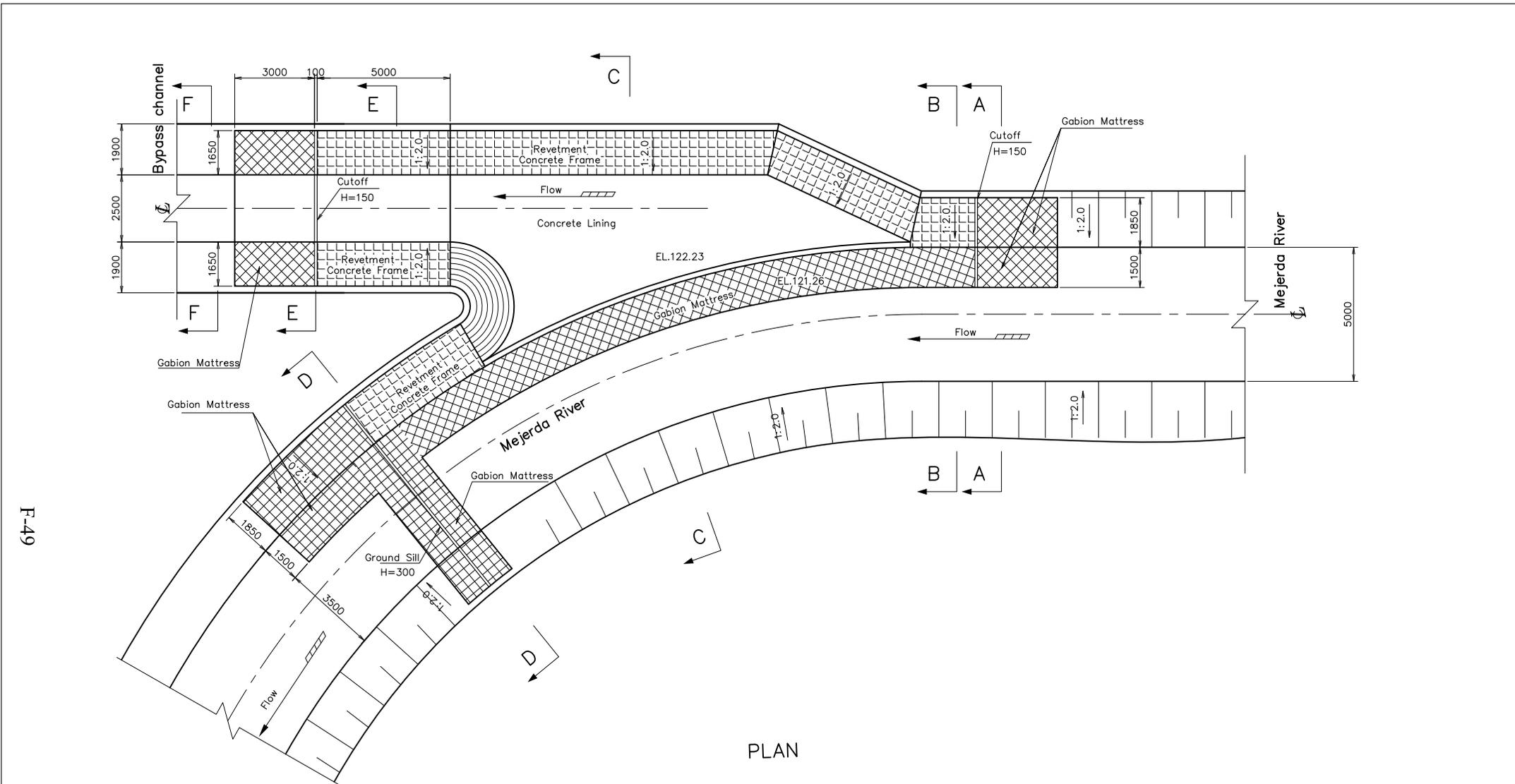


TYPICAL SECTION OF REVETMENT
(STONE PITCHING)

Figure 9.1.9 Canal de diversion de Bou Salem (Zone U2)
Section typique du canal de déviation



REPUBLIC OF TUNISIA MINISTRY OF AGRICULTURE AND WATER RESOURCES DEPARTMENT OF DAMS AND LARGE HYDRAULIC WORKS		JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY
THE STUDY ON INTEGRATED BASIN MANAGEMENT FOCUSED ON FLOOD CONTROL IN MEJERDA RIVER		
DRAWING TITLE	BOUSALEM BYPASS CHANNEL (ZONE U2) TYPICAL SECTION OF BYPASS CHANNEL	SHEET NO.
NIPPON KOEI Co., Ltd.		

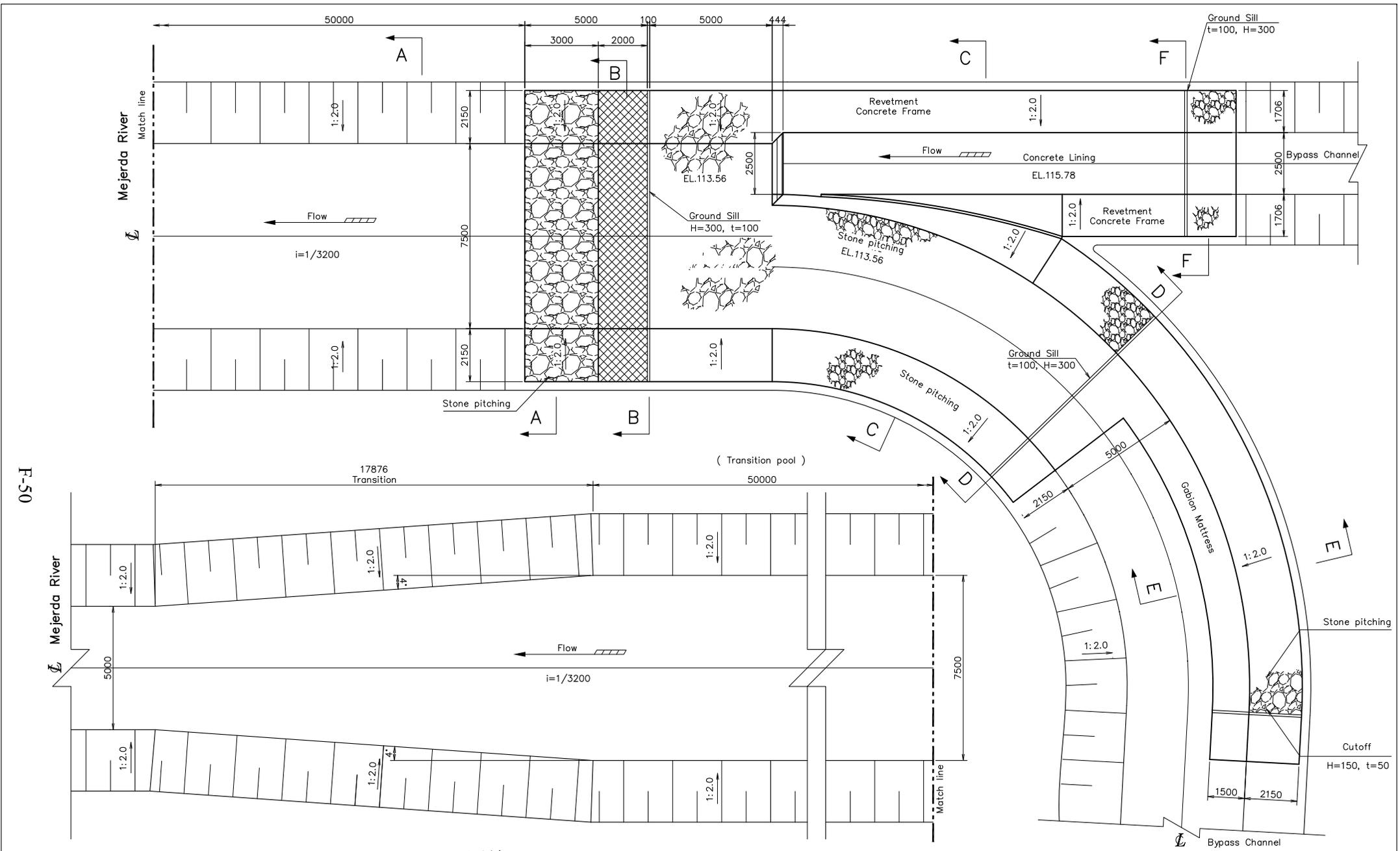


**Figure 9.1.10 Canal de diversion de Bou Salem (Zone U2)
Structure d'Arrivée – Plan**

SCALE 0 2000 4000 6000 8000 10000 cm

REPUBLIC OF TUNISIA MINISTRY OF AGRICULTURE AND WATER RESOURCES DEPARTMENT OF DAMS AND LARGE HYDRAULIC WORKS		JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY
THE STUDY ON INTEGRATED BASIN MANAGEMENT FOCUSED ON FLOOD CONTROL IN MEJERDA RIVER		
DRAWING TITLE	BOUSALEM BYPASS CHANNEL (ZONE U2) INLET STRUCTURE PLAN	SHEET NO.
NIPPON KOEI Co., Ltd.		

F-49



PLAN

**Figure 9.11 Canal de diversion de Bou Salem (Zone U2)
Structure de Sortie – Plan**

SCALE 0 2000 4000 6000 8000 10000 cm

REPUBLIC OF TUNISIA MINISTRY OF AGRICULTURE AND WATER RESOURCES DEPARTMENT OF DAMS AND LARGE HYDRAULIC WORKS		JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY
THE STUDY ON INTEGRATED BASIN MANAGEMENT FOCUSED ON FLOOD CONTROL IN MEJERDA RIVER		
DRAWING TITLE BOUSALEM BYPASS CHANNEL (ZONE U2) OUTLET STRUCTURE PLAN		SHEET NO.
NIPPON KOEI Co., Ltd.		

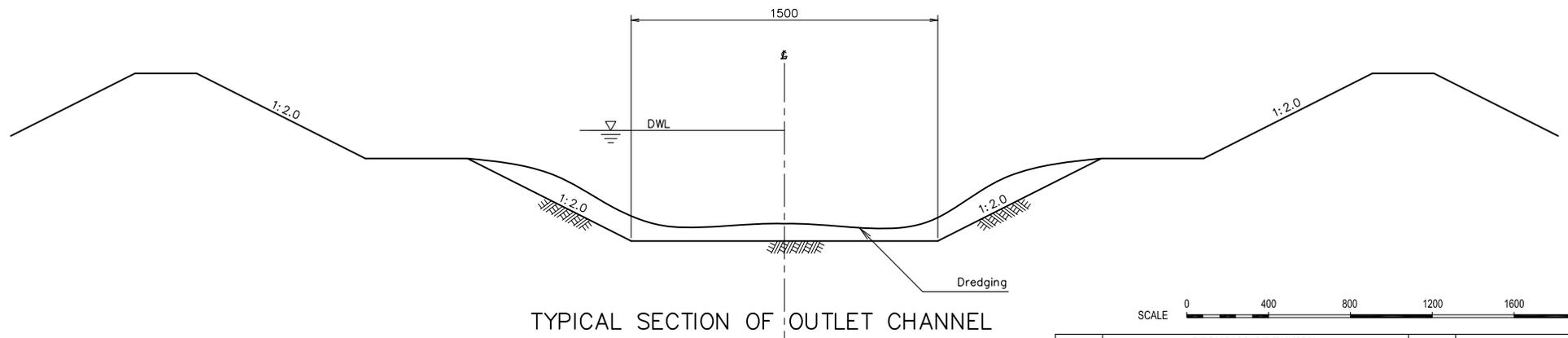
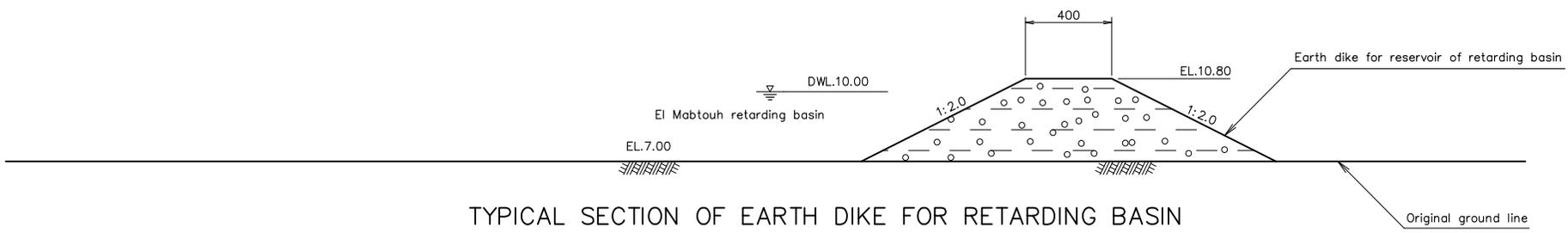
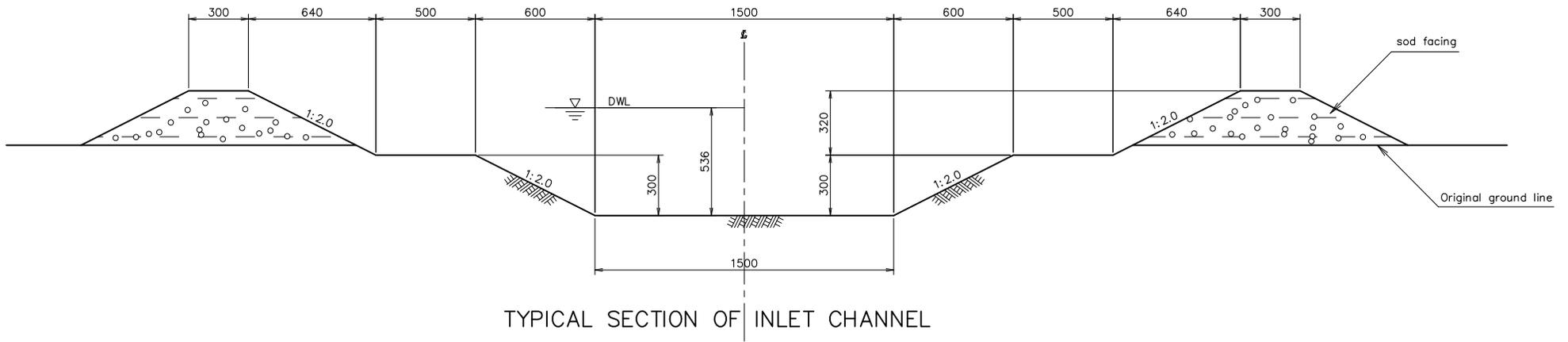
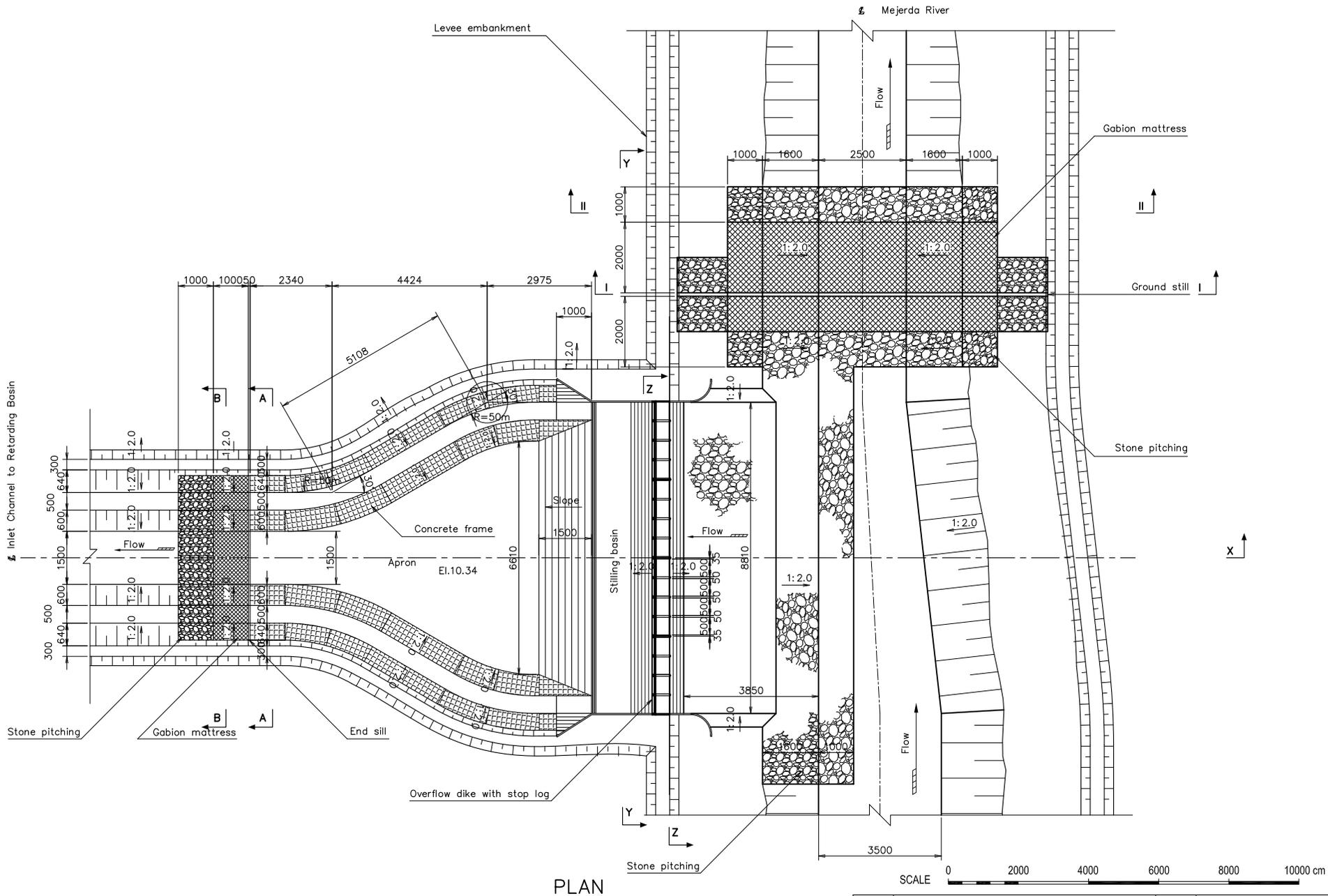


Figure 9.113 Bassin de retardement d'El Mabtouh (Zone D2)
Structure d'entree du bassin de retardement
 – Digue de deversoir avec arrêt de bois flottants
Sections typiques pour les travaux de terre

REPUBLIC OF TUNISIA MINISTRY OF AGRICULTURE AND WATER RESOURCES DEPARTMENT OF DAMS AND LARGE HYDRAULIC WORKS		JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY
THE STUDY ON INTEGRATED BASIN MANAGEMENT FOCUSED ON FLOOD CONTROL IN MEJERDA RIVER		
DRAWING TITLE	EL MABTOUH RETARDING BASIN (ZONE D2) INTEL STRUCTURE OF RETARDING BASIN-OVERFLOW DIKE WITH STOP LOG TYPICAL SECTIONS FOR EARTH WORKS	SHEET NO.
NIPPON KOEI Co., Ltd.		

F-52

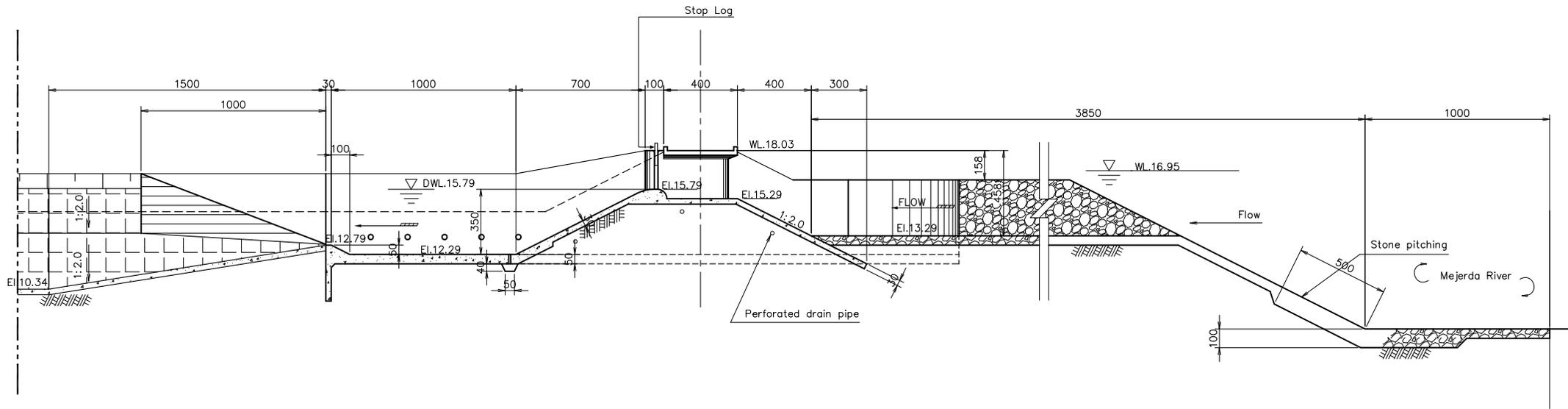
F-53



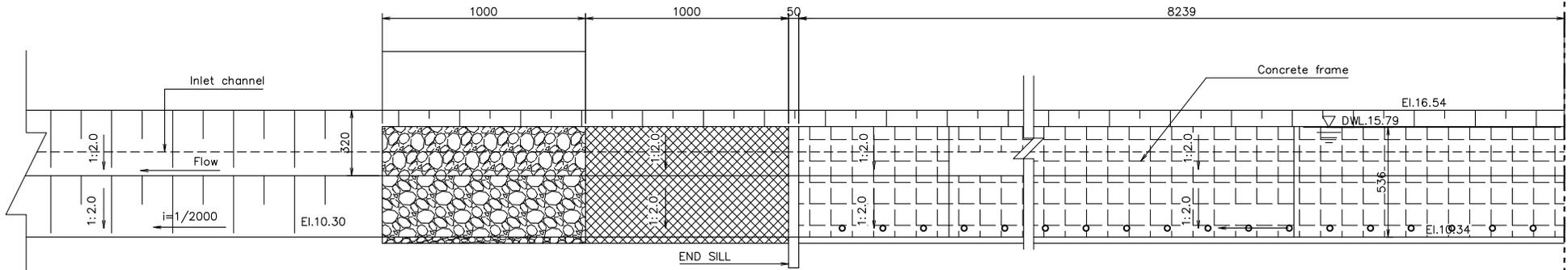
PLAN

Figure 9.1.14 Bassin de retardement d'El Mabtouh (Zone D2)
Structure d'entrée du bassin de retardement
– Digue de déversoir avec arrêt de bois flottants
Plan

REPUBLIC OF TUNISIA MINISTRY OF AGRICULTURE AND WATER RESOURCES DEPARTMENT OF DAMS AND LARGE HYDRAULIC WORKS		JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY
THE STUDY ON INTEGRATED BASIN MANAGEMENT FOCUSED ON FLOOD CONTROL IN MEJERDA RIVER		
DRAWING TITLE EL MABTOUH RETARDING BASIN (ZONE D2) INLET STRUCTURE OF RETARDING BASIN - OVERFLOW DIKE WITH STOP LOG PLAN		SHEET NO.
NIPPON KOEI Co., Ltd.		



F-54



SECTION OF OVERFLOW DIKE (X-X)



Figure 9.1.15 Bassin de retardement d'El Mabtouh (Zone D2)
Structure d'entrée du bassin de retardement
– Digue de déversoir avec arrêt de bois flottants
Profil

REPUBLIC OF TUNISIA MINISTRY OF AGRICULTURE AND WATER RESOURCES DEPARTMENT OF DAMS AND LARGE HYDRAULIC WORKS		JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY
THE STUDY ON INTEGRATED BASIN MANAGEMENT FOCUSED ON FLOOD CONTROL IN MEJERDA RIVER		
DRAWING TITLE EL MABTOUH RETARDING BASIN (ZONE D2) INLET STRUCTURE OF RETARDING BASIN - OVERFLOW DIKE WITH STOP LOG PROFILE		SHEET NO.
NIPPON KOEI Co., Ltd.		

F-55

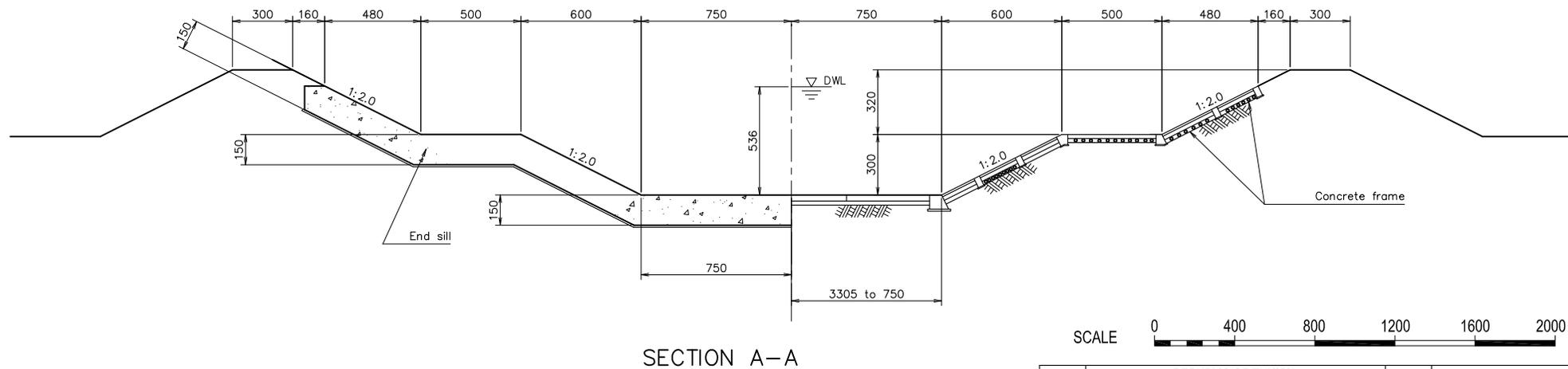
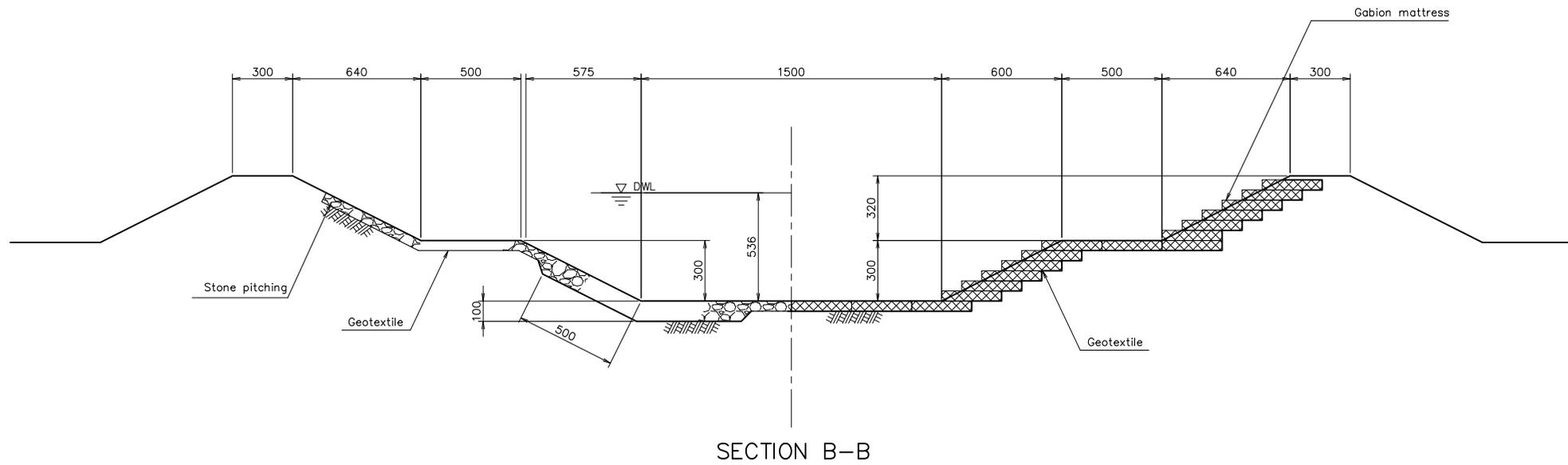


Figure 9.1.16 Bassin de retardement d'El Mabtough (Zone D2)
Structure d'entrée du bassin de retardement
- Digue de déversoir avec arrêt de bois flottants
Sections croisées (1/2)

REPUBLIC OF TUNISIA MINISTRY OF AGRICULTURE AND WATER RESOURCES DEPARTMENT OF DAMS AND LARGE HYDRAULIC WORKS		JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY
THE STUDY ON INTEGRATED BASIN MANAGEMENT FOCUSED ON FLOOD CONTROL IN MEJERDA RIVER		
DRAWING TITLE	EL MABTOUH RETARDING BASIN (ZONE D2) INLET STRUCTURE OF RETARDING BASIN - OVERFLOW DIKE WITH STOP LOG CROSS SECTIONS (1/2)	SHEET NO.
NIPPON KOEI Co., Ltd.		

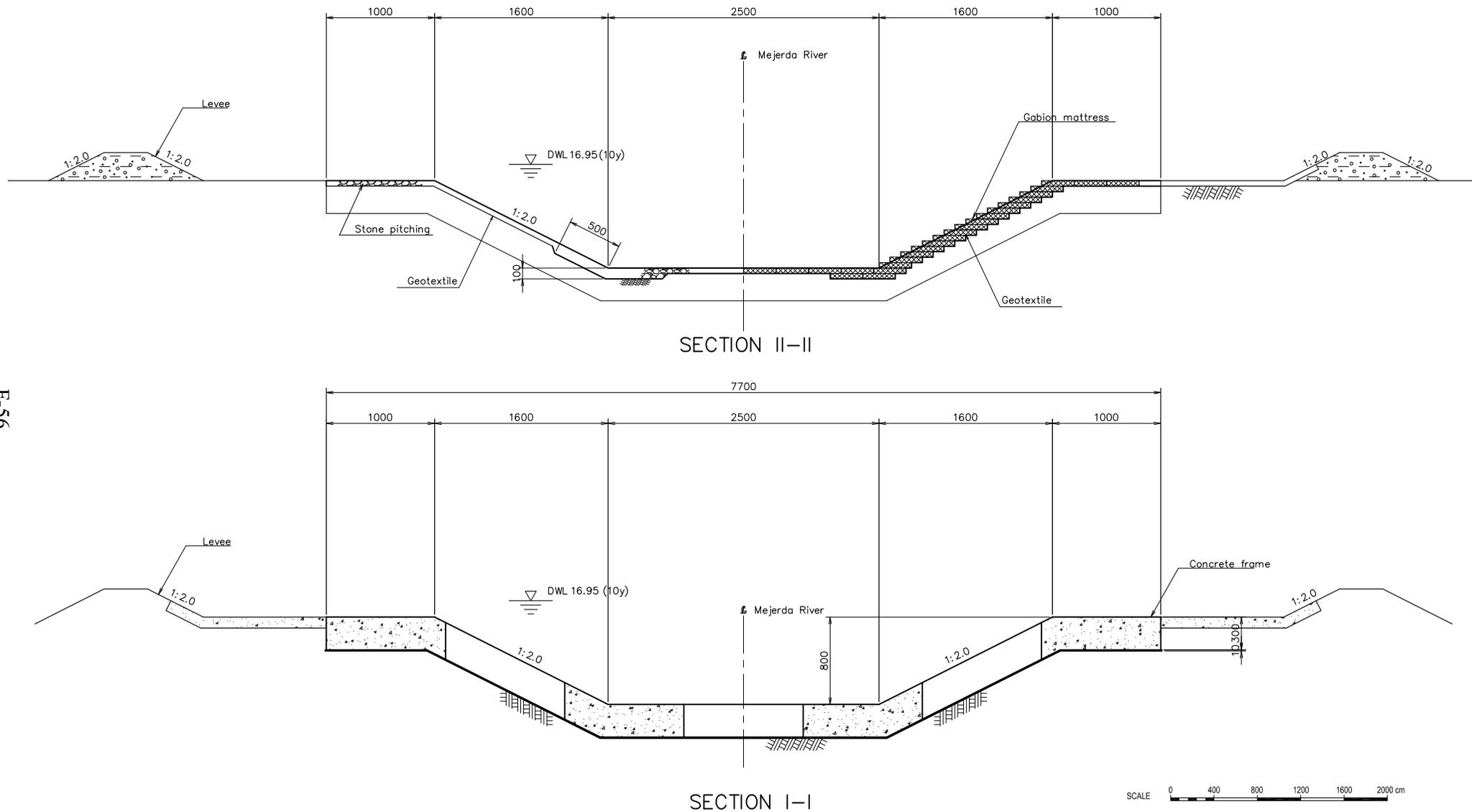


Figure 9.1.17 Bassin de retardement d'El Mabtough (Zone D2)
Structure d'entrée du bassin de retardement
 - Digue de déversoir avec arrêt de bois flottants
Sections croisées (2/2)

REPUBLIC OF TUNISIA MINISTRY OF AGRICULTURE AND WATER RESOURCES DEPARTMENT OF DAMS AND LARGE HYDRAULIC WORKS		JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY
THE STUDY ON INTEGRATED BASIN MANAGEMENT FOCUSED ON FLOOD CONTROL IN MEJERDA RIVER		
DRAWING TITLE	EL MABTOUH RETARDING BASIN (ZONE D2) INLET STRUCTURE OF RETARDING BASIN - OVERFLOW DIKE WITH STOP LOG CROSS SECTIONS (2/2)	SHEET NO.
NIPPON KOEI Co., Ltd.		

Annexes

Annex 4.1 Débit de pointe aux principales stations et des barrages lors des grandes crues

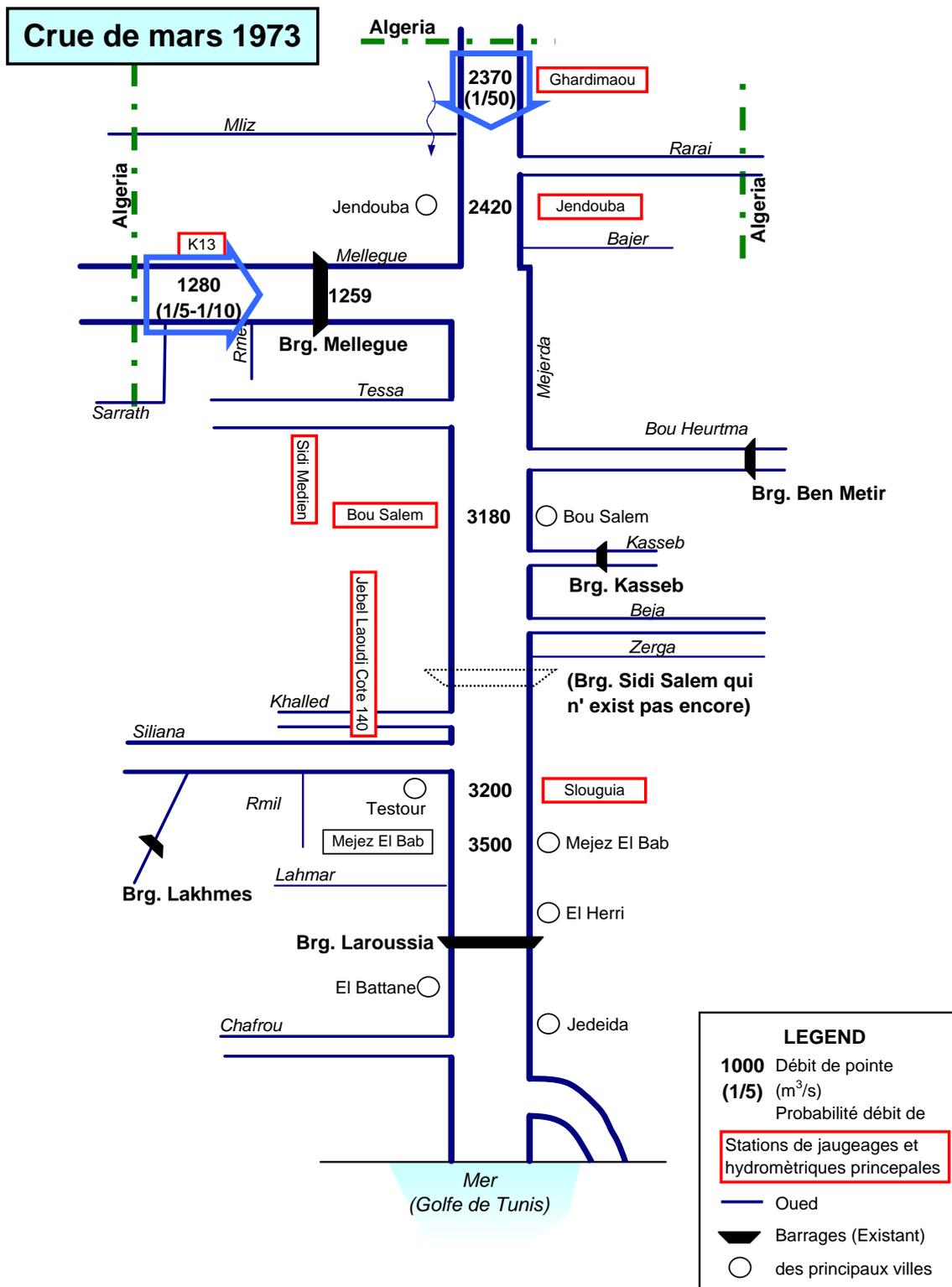


Figure A4.1.1 Débit de pointe aux principales stations et des barrages (1/5) (les crues de mars 1973)

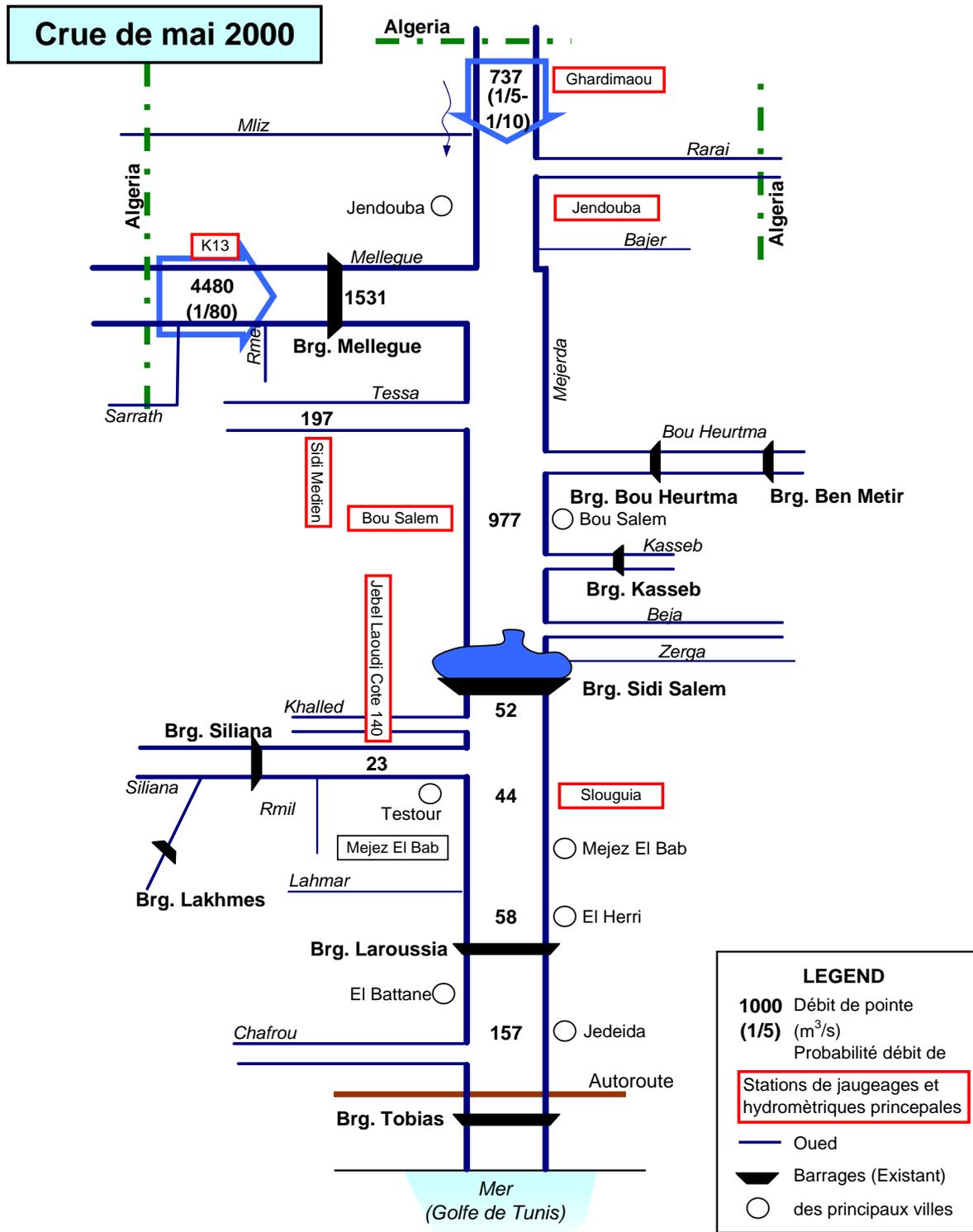


Figure A4.1.1 Débit de pointe aux principales stations et des barrages (2/5)
(les crues de mai 2000)

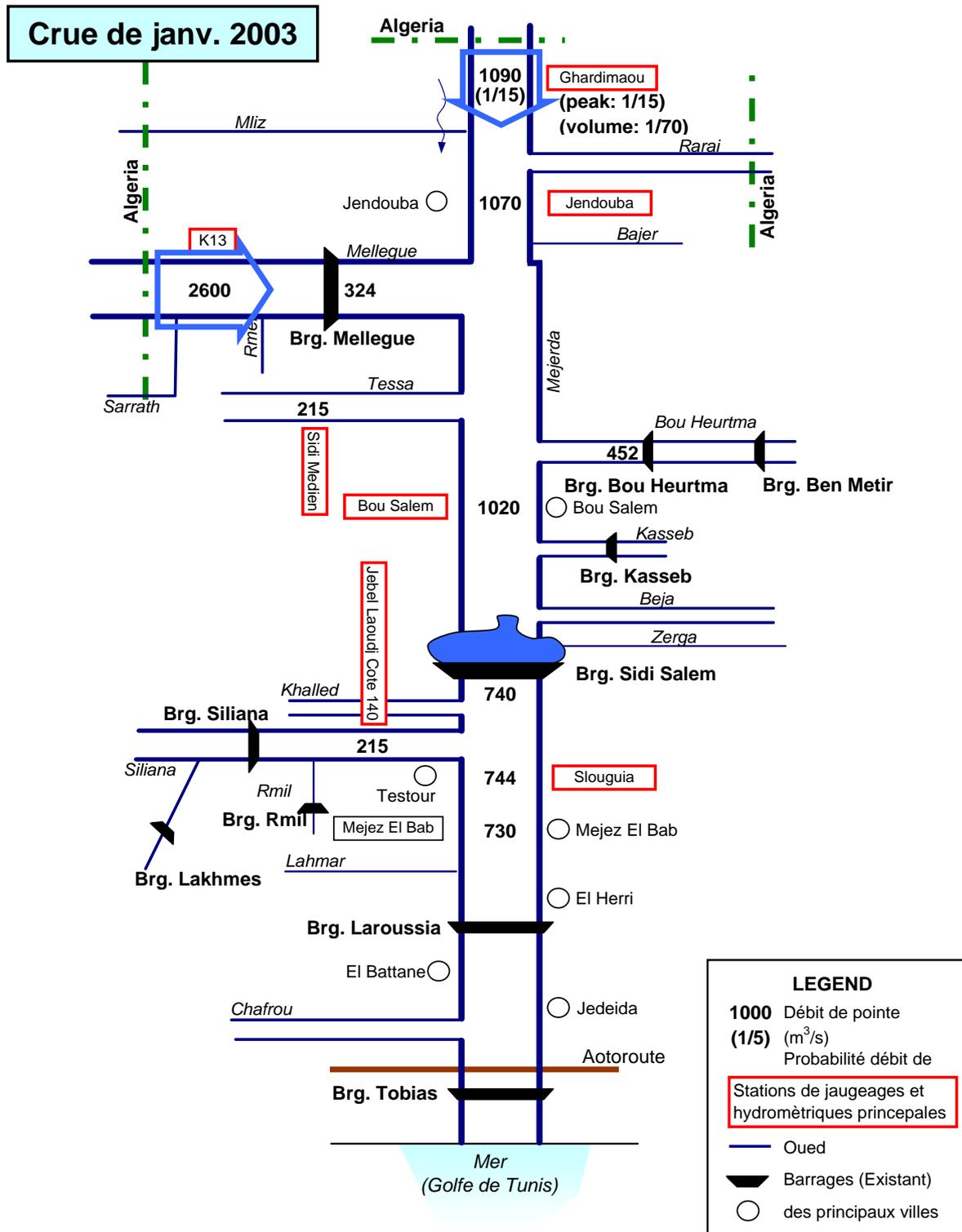


Figure A4.1.1 Débit de pointe aux principales stations et des barrages (3/5)
(les crues de janv. 2003)

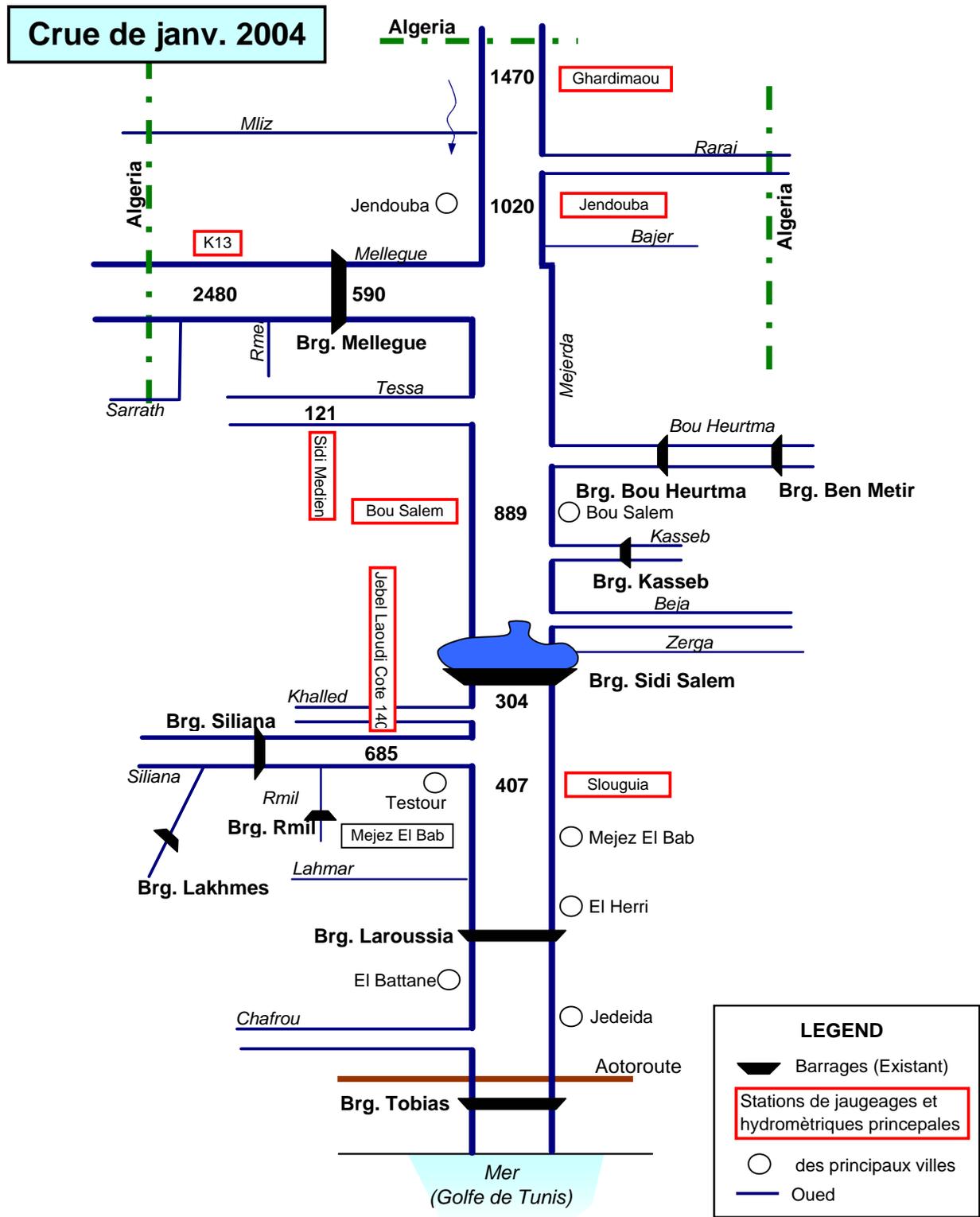


Figure A4.1.1 Débit de pointe aux principales stations et des barrages (4/5)
(les crues de janv. 2004)

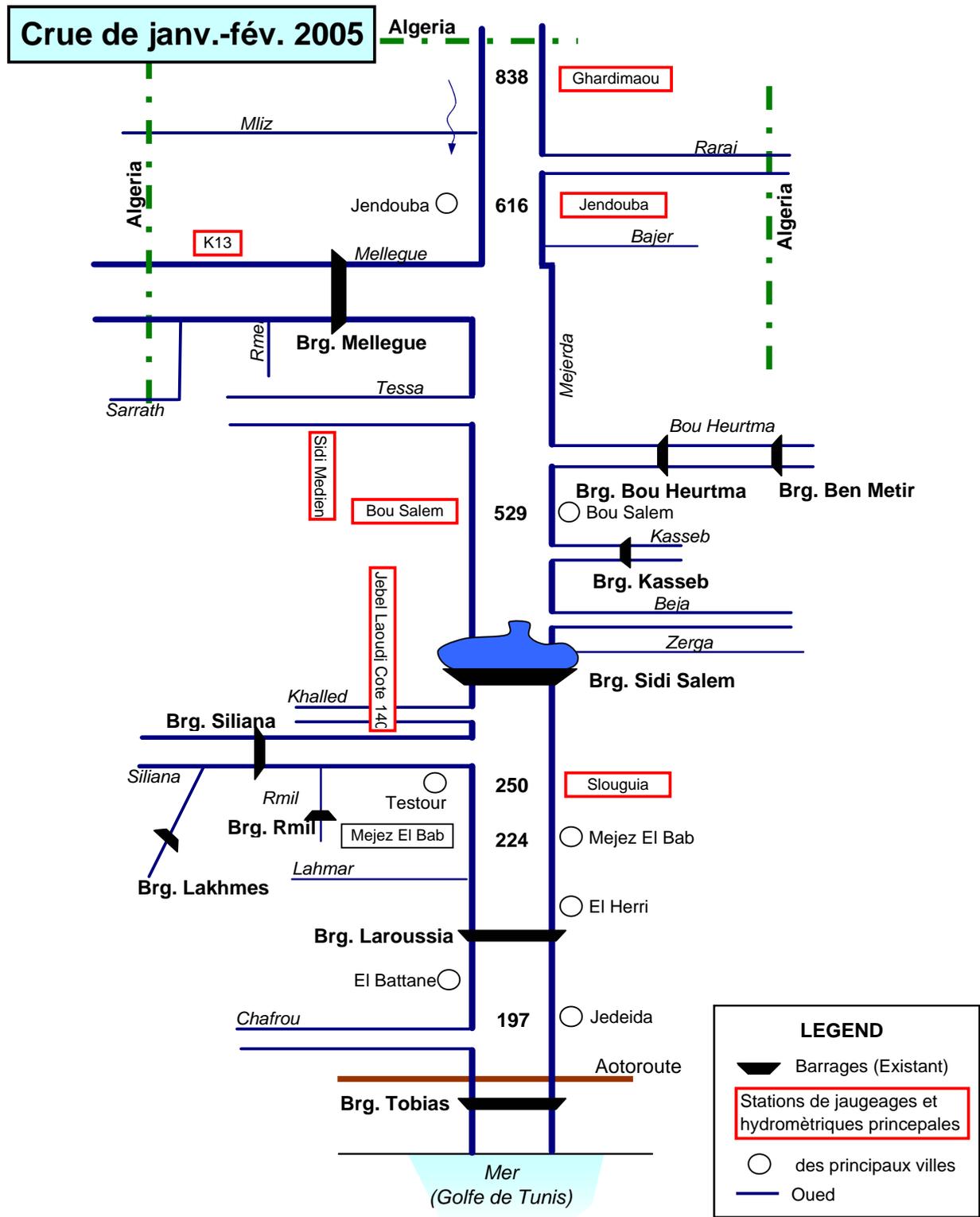


Figure A4.1.1 Débit de pointe aux principales stations et des barrages (5/5)
(les crues de janv. - fév. 2005)

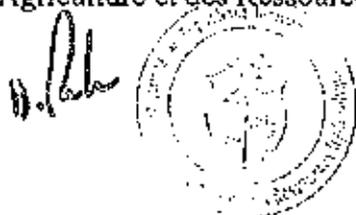
Annex A
Portée de l'étude

**ETENDUE DES TRAVAUX
POUR L'ETUDE
SUR
LA GESTION INTEGREE AXEE SUR LA REGULATION DES
INONDATIONS
DANS LE BASSIN DE LA MEJERDA
EN
REPUBLIQUE TUNISIENNE**

**PROTOCOLE D'ACCORD
ENTRE
LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES
ET
L'AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE**

Tunis, le 28 juin 2006

Mr Naceur Zehri
Directeur Général
Direction des Barrages et des
Grands Travaux Hydrauliques
Ministère de l'Agriculture et des Ressources
Hydrauliques



Mr Kenji Nagata
Chef de la mission de l'Etude Préparatoire
Agence Japonaise de Coopération
Internationale



1. INTRODUCTION

En réponse à la demande officielle du Gouvernement de la République Tunisienne (ci-après désigné par le vocable « de Gouvernement Tunisien ») pour la coopération technique sur « l'étude de la gestion intégrée axée sur la régulation des inondations dans le bassin de Mejerda » (ci-après désigné par le vocable « Etude »), le Gouvernement du Japon (ci-après désigné par le vocable « GOJ ») a décidé d'entreprendre l'Etude conformément aux lois et réglementations en vigueur du Japon.

L'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après désignée par le vocable « JICA ») a expédié l'équipe d'étude préparatoire en Tunisie du 12 juin au 08 Juillet 2006 et a signé « les minutes de discussion sur « l'Etendue des Travaux de l'Etude », le 28 juin 2006.

En effet, la JICA, l'agence officielle responsable de l'exécution des programmes de coopération technique du GOJ, entreprendra l'Etude en collaboration étroite avec les autorités concernées du Gouvernement Tunisien.

Pour la partie du Gouvernement Tunisien, le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques (ci-après désigné par le vocable « MARH »), agira en tant que contrepartie de l'équipe d'étude japonaise (ci-après désigné par « l'Equipe ») et également comme organisme coordinateur avec les autres organisations gouvernementales et non gouvernementales concernées pour une meilleure mise en œuvre de l'Etude.

Le présent document définit l'étendue des travaux de l'Etude et sera valide après la notification d'approbation par la JICA au Gouvernement Tunisien.

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Les objectifs de l'étude sont:

1. La Formulation d'un plan directeur pour la gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin de Mejerda, axée sur la régulation des inondations,
2. Le Transfert de technologie et la connaissance dans le domaine de la gestion intégrée du bassin de Mejerda, axée sur la régulation des inondations, aux homologues tunisiens à travers leur participation directe à l'Etude et des programmes de formation.

3. ZONE DE L'ETUDE

L'Etude couvre, principalement, la totalité du Bassin de la Mejerda représenté en Annexe-1. Cependant, d'autres zones en relation seront également incluses dans l'étude, s'ils s'avèrent nécessaires pour l'étude.

4. ETENDUE DE L'ETUDE

Dans l'Etude, un plan directeur de gestion intégrée axé sur la régulation des inondations dans le Bassin de Mejerda sera formulé en tenant compte du bilan à long terme du développement des ressources en eau et des utilisations, de la décharge de sédiments et de l'aspect environnemental du bassin.

L'étendue de l'étude est énumérée ci-dessous:

Phase I: Compréhension des conditions actuelles et formulation du cadre contextuel du plan directeur

(1) Collecte et examen des données et informations existantes

- Cartes et photos aériennes existantes
- Conditions économiques et sociales (administration, organisation, stratégies gouvernementales, lois, accord, réglementation, directives, normes, conditions financières et budgétaires, projections des besoins en eau, etc.)
- Conditions naturelles (conditions météorologiques et hydrologiques, conditions géologiques du sol, topographie, rivières et bassins des rivières, formation et décharge de sédiments, etc.)
- Conditions environnementales (qualité des eaux de surface et des eaux souterraines, écologie, faune et flore, végétation, tribus, traditions et coutumes des habitants, etc.)
- Dégâts causés par les Inondations et la sécheresse
- Ouvrages et installations existantes pour la gestion des ressources en eau et la régulation des inondations (système de régulation des inondations, systèmes et projets de fourniture d'eau, systèmes et projets d'irrigation, drainage et eaux usées)
- Système de gestion des ressources en eau (fonctionnement et maintenance)
- Système de gestion des bassins versants (régulation de l'érosion)
- Etudes et projets réalisés, projets en cours et projets proposés relatifs à l'Etude
- Autres données et informations appropriées

(2) Reconnaissance sur terrain

- Conditions naturelles (topographie, géologie, eau souterraine, cours d'eau: rivières, lacs, étangs, marais, sources...)
 - Conditions économiques et sociales (tourisme, culture, exploitation des terres, etc.)
 - Systèmes et installations existantes (régulation des inondations, approvisionnement en eau, irrigation, drainage et traitement des eaux usées)
 - Conditions de débordement et d'inondation, éboulement et érosion des berges: sédimentation, sécheresse
 - Situation des déchets solides, des effluents et des conditions sanitaires
- Natural conditions (topography, geology, groundwater, water bodies: rivers, lakes, ponds, marshes and springs)

(3) Enquête Spécifique

- Profils en long de la rivière et de ses affluents et sections de profils en travers (si nécessaire)
- Inventaire des équipements et des ouvrages dans le bassin de Mejerda
- Enquête sur les dégâts causés par les débordements et les inondations
- Enquête sociologique (degré de conscience de la population, conditions de vie, etc.)
- Enquête environnementale

(4) Analyses

- Analyse des inondations (analyse des débits des crues, analyse des débordements et des inondations, et dommages des inondations projetés)
- Analyse de l'engravement des oueds et de l'envasement des retenues des barrages (formation de sédiments, décharge des sédiments, envasement des barrages et engravement des rivières)
- Analyse de simulation du fonctionnement du système de gestion des eaux (particulièrement les barrages)

(5) Identification et étude des problèmes et des questions pour la réduction des dégâts des inondations et la gestion de ressources en eau

(6) Formulation du cadre contextuel pour la gestion intégrée du bassin axée sur la régulation des inondations

(7) Etendue des impacts environnementaux et sociaux, et préparation des Termes de Références (TOR) pour l'évaluation des impacts environnementaux (EIE), à travers des réunions avec les différents intervenants.

(8) Transfert de technologie

Phase II: Formulation du plan directeur sur la gestion intégrée du bassin axée sur la régulation des inondations

(1) Préparation et étude des plans alternatifs de la gestion intégrée du bassin axée sur la régulation des inondations

(2) Formulation du plan directeur

- Niveau de la planification des mesures de régulation des inondations
- Plan de distributions des lâchers des barrages
- Plan de gestion du bassin pour la régulation des inondations (sédiments et environnement du bassin)
- Plan de régulation des débordements de la rivière (régulation des inondations, excavation, digues, revêtement, etc.)
- Plan de régulation des inondations par les barrages existants
- Mesures non structurelles
- Plan d'opération et de maintenance
- Conception des principales structures et installations proposées
- Estimation des coûts
- Programme de mise en œuvre

(3) Assistance technique lors de l'enquête environnementale et sociale pour l'EIE

Le Gouvernement Tunisien sera responsable de l'EIE et de sa réalisation, ainsi que de son explication et sa vulgarisation auprès des différents intervenants. L'Equipe de

164

l'Etude apportera son assistance durant les activités sus mentionnées.

(4) Appui lors des réunions publiques de consultation avec les différents intervenants

Des réunions de consultations publiques avec les différents intervenants devraient être tenues sous la responsabilité du Gouvernement Tunisien. L'Equipe de l'Etude aidera à la préparation des supports et la présentation lors des réunions.

(5) Evaluation globale des aspects ; techniques ; économiques ; financiers ; sociaux et environnementaux, du plan directeur

(6) Choix des projets et des zones hautement prioritaires et recommandation du plan de mise en œuvre

(7) Transfert de technologie

5. PROGRAMME DE L'ETUDE

L'étude sera réalisée conformément au projet de planning, mentionné à l'Annexe-2.

6. RAPPORTS

La JICA est tenue de préparer et de soumettre au Gouvernement Tunisien, les rapports suivants en langue anglaise.

1. Rapport de démarrage:

Vingt (20) copies au démarrage de l'Etude

2. Rapport d'avancement de l'étude(1):

Vingt (20) copies au milieu de la phase I

3. Rapport Intermédiaire:

Vingt (20) copies à la fin de la phase I

4. Rapport d'avancement de l'étude(2):

Vingt (20) copies au milieu de la phase II

5. Rapport final provisoire:

Vingt (20) copies à la fin de la phase II (MARIH soumettra les commentaires dans un délai de deux (2) mois après la réception du RFP.)

6. Rapport final (principal, de support, résumé, etc.):

Cinquante (50) copies dans un délai d'un (1) mois après la réception des commentaires sur le RFP par la JICA

7. LES OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT TUNISIEN

1. Pour faciliter le bon déroulement de l'Etude, le Gouvernement Tunisien est tenu de prendre les mesures nécessaires suivantes et ce conformément à la législation tunisienne en vigueur:

(1) Assurer la sécurité de l'Equipe,

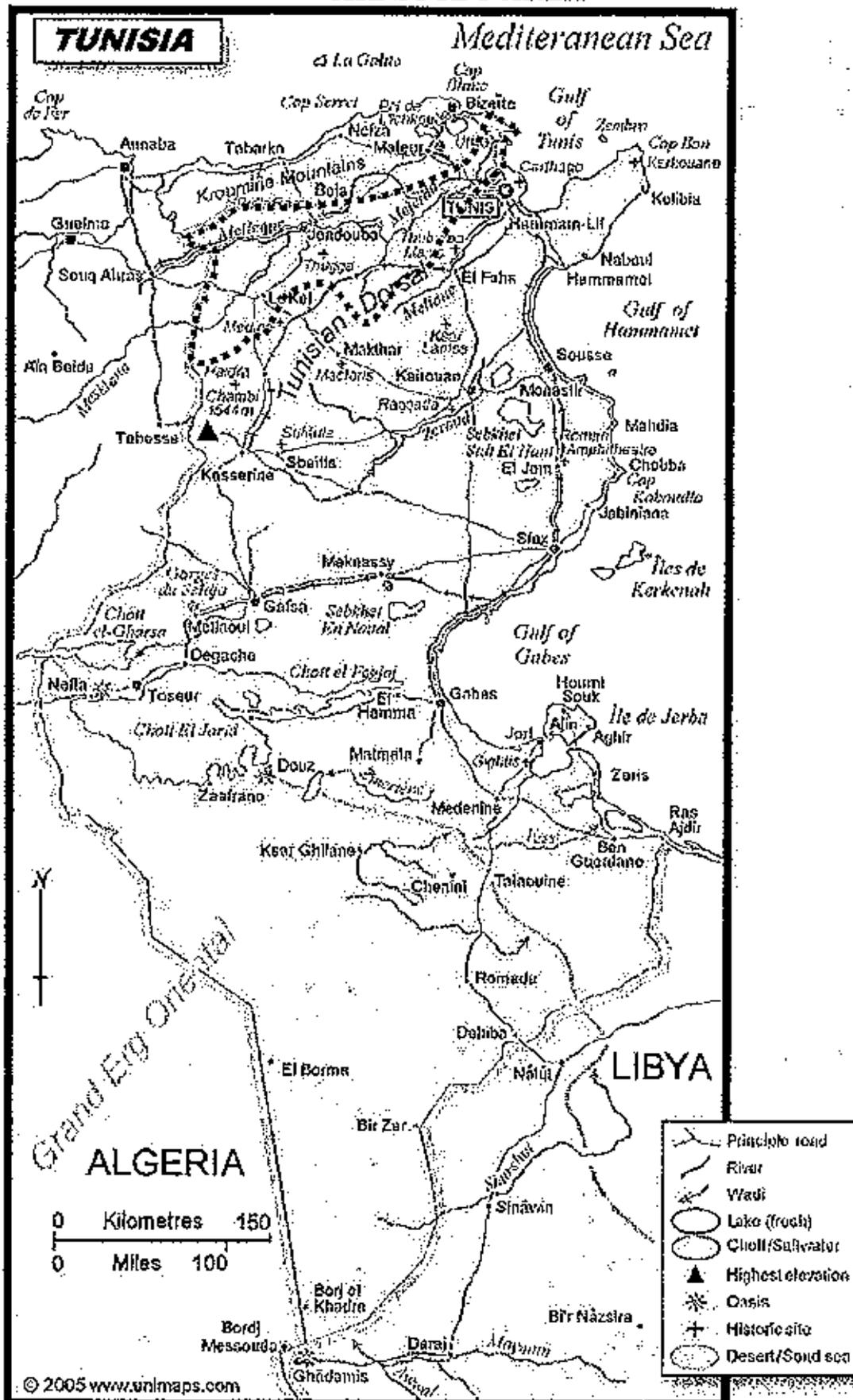
(2) Permettre aux membres de l'Equipe d'entrer, quitter et séjourner en Tunisie durant la période de leur affectation, et les exonérer des droits d'enregistrements et des frais consulaires,

- (3) Exonérer les membres de l'Equipe des taxes, des droits, des indemnités et de toute autre charge sur les équipements, les machines et autre matériel fourni en Tunisie ou importé pour le besoin de mise en œuvre de l'Etude,
 - (4) Exonérer les membres de l'Equipe du paiement des impôts sur le revenu et de toute autre charge imposée sur/ou en relation avec n'importe quelle indemnité ou allocation payée aux membres de l'Equipe pour leur services, en relation avec la mise en œuvre de l'étude,
 - (5) Fournir les facilités nécessaires à l'Equipe pour le transfert et l'utilisation des fonds envoyés depuis le Japon en Tunisie, en liaison avec la mise en œuvre de l'Etude,
 - (6) Assurer à l'Equipe les permissions d'accès aux propriétés privées ou les zones d'accès restreints pour la mise en œuvre de l'Etude,
 - (7) Assurer à l'Equipe la permission de prendre, au Japon, une copie de toutes les données et les documents (incluant les photographies et les cartes) liées à l'Etude, et
 - (8) Faciliter l'accès aux services médicaux si nécessaire.
2. Le Gouvernement Tunisien s'engage à assumer la responsabilité de toute plainte contre les membres de l'Etude qui résulteraient de leurs missions officielles en Tunisie, se produiraient durant ces missions sauf les plaintes survenant du fait d'une faute délibérée ou d'une négligence grave de la part des membres de l'Etude.
3. Le MARH est tenu de fournir, à ses frais, et en collaboration avec d'autres organisations concernées:
- (1) l'information relative à la sécurité et les mesures à assurer la sécurité de l'Equipe,
 - (2) l'information et le soutien pour bénéficier des services médicaux,
 - (3) les données et les informations disponibles en relation avec l'Etude,
 - (4) les cartes d'identification ou les cartes de séjour,
 - (5) le personnel homologué, et
 - (6) un bureau principal adéquat avec les équipements nécessaires, à Tunis

8. CONSULTATION

La JICA et le MARH confèrent sur tout problème majeur survenant à l'égard du présent document ou en rapport avec l'Etude.

THE STUDY AREA



SCHEDULE OF THE STUDY

TENTATIVE SCHEDULE

Month	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Phase 1																			
Phase 2																			
Report	▲ IC/R			▲ P/R1				▲ IT/R				▲ P/R2				▲ DF/R			▲ F/R

REMARKS: IC/R : Inception Report
P/R : Progress Report
IT/R : Interim Report
DF/R : Draft Final Report
F/R : Final Report




Annex B
Procès-verbaux
des réunions

**PV DES REUNIONS CONCERNANT
L'ETENDUE DES TRAVAUX DE L'ETUDE RELATIVE A
LA GESTION INTEGREE DES BASSINS
AXEE SUR
LA REGULATION DES INONDATIONS DANS LE BASSIN
DE LA MEJERDA
EN REPUBLIQUE TUNISIENNE**

**CONCLU ENTRE
LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES
HYDRAULIQUES DE LA REPUBLIQUE TUNISIENNE
ET
L'AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE**

Tunis, le 28 juin 2006

Mr Naceur Zehri
Directeur Général
Direction des Barrages et des
Grands Travaux Hydrauliques
Ministère de l'Agriculture et des Ressources
Hydrauliques



N. Zehri

Mr Kenji Nagata
Chef de la Mission de l'Etude Préparatoire
Agence Japonaise de Coopération
Internationale



En réponse à la requête officielle du Gouvernement de la République Tunisienne (ci-après désigné par le « Gouvernement Tunisien »), l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après désignée par la « JICA ») dirigée par M. Kenji NAGATA en Tunisie du 12 juin au 8 juillet 2006 pour discuter et conclure l'Etendue de Travaux (ci-après désignée par « E/T ») pour l'étude de la gestion intégrée de bassins axées sur la régulation des inondations de l'Oued Mejerda en République Tunisienne (ci-après désignée par « l'Etude »).

Lors de son séjour en Tunisie, l'Equipe a effectué des visites du terrain dans la zone de l'étude, et a tenu une série de discussions avec la Partie Tunisienne représentée par le Ministère de l'Agriculture et de Ressources Hydrauliques (ci-après désigné par « MARH ») et les autres autorités concernés. La liste des participants est jointe dans l'annexe 1.

Les PV de réunions ont été préparés pour une meilleure assimilation de E/T convenue entre le MARH et l'Equipe.

Les points principaux discutés et convenus entre l'Equipe et la Partie Tunisienne (ci-après désignés par « les deux parties ») sont résumés dans ce qui suit:

1 Titre de l'Etude

Les deux parties ont convenu que le titre de l'étude doit être «Gestion intégrée du bassin axée sur la régulation des inondations dans le bassin de la Mejerda en République Tunisienne».

2 Zone d'Etude

La zone d'étude couvre principalement toute la partie du bassin de l'Oued Mejerda. Les bassins de l'extrême nord et de l'Ichkeul doivent être pris en considération dans la gestion de l'eau.

3 Etendue des Travaux

(1) L'étendue de l'étude inclut l'analyse du fonctionnement des barrages interconnectés axée sur la régulation des inondations et l'exploitation des eaux, prenant en considération la régulation interannuelle du fonctionnement des barrages.

(2) Au courant du mois d'août, la Partie Tunisienne informera le bureau de la JICA Tunisie, sur la localisation et les spécifications techniques des levés des profils en travers relatifs à la zone en aval du barrage de Sidi Salem. Les levés desdits profils en travers seront réalisés et finalisés par la partie tunisienne avant la fin du mois de septembre. Les données relatives aux dits levés seront soumises au bureau de la JICA Tunisie avant le mois d'octobre.

La partie tunisienne a demandé que l'Equipe d'étude de la JICA ait à réaliser les profils en travers avec les précisions nécessaires, relative au cours d'eau de Mejerda en amont du barrage de Sidi Salem, sur la base des levés susmentionnés.

4 Transfert technologique

L'Equipe a expliqué que le transfert technologique comprend une formation sur site au personnel homologue, ainsi que des ateliers et des séminaires. La partie tunisienne a demandé à ce que le personnel homologue profite de formation au Japon relative à l'Etude pour rendre

le transfert technologique plus efficace. En outre la partie tunisienne a exprimé son besoin d'acquiescer les compétences nécessaires pour pouvoir utiliser les outils et les logiciels qui seraient utilisés/ développés par l'Equipe de l'Etude de la JICA, et d'être formée à leur manipulation. L'Equipe a promis de transmettre cette demande au siège de la JICA.

5 Equipe homologue

L'Equipe a demandé au MARH de désigner une équipe homologue à l'Equipe de l'étude de la JICA. Le MARH a accepté de mettre en place une équipe homologue constituée de représentants des départements suivants, de désigner le personnel vis-à-vis de l'équipe d'étude avant le début de l'Etude et de les affecter en temps opportun.

(1) MAHR

- Direction Générale des Barrages et des Grands Travaux Hydrauliques
- Direction Générale des Ressources en Eau
- Direction Générale d'Aménagement et de la Conservation des Terres Agricoles
- Direction Générale des Etudes et du Développement
- Direction Générale des Forêts

(2) Autres Ministères

- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
- Ministère du Transport
- Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire

(3) Commissariats Régionaux du MARH

- Bizerte
- Béja
- Jendouba
- Ariana
- Manouba
- Kasserine
- Le Kef
- Siliana

(4) Universités

- Ecole Supérieure des Ingénieurs de l'Équipement Rural de Mezez El Bab (ESIÉR)
- Institut National Agronomique de Tunisie (INAT)

6 Comité de Pilotage

Les deux parties ont convenu que le MARH mettra en place un comité de pilotage pour

assurer la bonne exécution de l'étude. Ce comité sera constitué de représentants des organismes concernés suivant et sera présidé par le MARH.

· MAHR

Direction Générale des Barrages et des Grands Travaux Hydrauliques

Direction de la Coopération Internationale

Direction Générale des Ressources en Eau

Direction Générale des Etudes et du Développement Agricole

· Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

· Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire

· Ministère des Affaires Étrangères

7 Considérations environnementales et sociales

L'Équipe a expliqué les lignes directrices de la JICA relatives aux considérations environnementales et sociales, et qui seront prises en considération dans la présente étude. Le MARH a pris connaissance des lignes directrices de la JICA et a accepté le principe d'assumer les responsabilités et obligations suivantes.

- Le MARH assumera l'exécution d'une Évaluation d'Impact sur l'Environnement (EIE) avec la collaboration de l'Équipe de l'étude de la JICA.
- L'Équipe d'étude de la JICA apportera une assistance technique au MARH afin d'exécuter l'EIE.
- L'évaluation et l'approbation finale de l'EIE seront effectuées par la partie tunisienne.
- Lors de l'exécution de l'EIE, il est nécessaire d'effectuer une consultation publique avec les intervenants.
- La révélation d'informations telles que les rapports d'études, est nécessaire pour assurer la participation et les débats avec les différents intervenants, afin de tenir compte d'une façon appropriée des considérations environnementales et sociales.

8 Rapports

- (1) La partie tunisienne a demandé à ce qu'une copie en français soit soumise pour chaque rapport pour assurer leur bonne compréhension par la partie tunisienne. L'Équipe a promis de transmettre cette requête au siège de la JICA Tokyo.
- (2) Chaque rapport doit être soumis avec le nombre convenu de copies, ainsi qu'une version PDF sur CD.
- (3) Les deux parties se sont accordées sur le principe de rendre public le rapport de l'étude pour optimiser l'utilisation des résultats de l'étude.

9 Planning des travaux

Le MARH a demandé à ce que la durée de l'étude soit de 11 mois pour la phase 1 et de 12 mois pour la phase 2, soit au total de 23 mois. L'équipe comprend la nécessité de disposer de cette durée et a promis de transmettre cette requête au siège de la JICA Tokyo.

10 Obligations du Gouvernement Tunisien

- (1) Le MARH a accepté de fournir à l'Equipe d'Etude de la JICA toutes les données disponibles au sein du MARH et d'aider l'Equipe d'étude de la JICA dans sa recherche d'informations des autres départements.
- (2) Le MARH a accepté de mettre à la disposition de l'Equipe d'Etude de la JICA à Tunis des espaces bureaux équipés, climatisés, avec des lignes téléphoniques et de l'électricité.

11 Equipements

Pour les besoins de l'étude, la partie tunisienne a demandé à disposer d'ordinateurs munis de logiciels ainsi que d'un véhicule. L'équipe a promis de transmettre cette requête au siège de la JICA, Tokyo.

12 Langue

L'E/T ainsi que le P.V de réunions sont établis en versions anglaise et française. Les deux versions des deux documents faisant foi. En cas de divergence d'interprétation, le texte anglais doit prévaloir.

Appendix-1 Liste des participants

Partie Tunisienne

Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques

- Mr. Naceur ZEHRI: Directeur Général des Barrages et des Grands Travaux Hydrauliques
- Mr. Mohammed Hedi LOUATI: Directeur des études de mobilisation des eaux (DBGTH)
- Mr. Hedi BELHADJ: Directeur de l'exploitation des Barrages (DGBGTH)
- Mme Madiha ABID: Sous Directeur de la modélisation (DGBGTH)
- Mr. Mohammed SAËDAOUI: Sous Directeur à la Direction Générale des Ressources en Eaux
- Mme. Afef BEN REJEB: Direction de la coopération Internationale au Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques
- Mr. Nouredine FERCHICHI: Commissariat Régionale du Développement Agricole de Beja
- Mr. Mohammed HAMROUNI: Commissariat Régionale du Développement Agricole de Beja
- Mr. Bahaeddine JRADI: Commissariat Régionale du Développement Agricole de l'Ariana
- Mr. Mohammed GASMI: Direction de l'hydraulique Urbaine

Ministère de l'Environnement et du Développement

- Ms. Awatef MESSAI: Ingénieur à la Direction générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie (MEDD)
- Mr. Mustapha LAROUI: Direction générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie
- Ms. Marie José ELLOUMI: Agence Nationale de Protection de l'Environnement

Ministère des Transports

- Mr. Laatiri Lotfi: Institut National de Météorologie

Partie Japonaise

Mission de l'Etude préparatoire

- Mr. Kenji NAGATA, Chef de la Mission
- Mr. Masayuki KITAMAKI, Integrated Watershed Management
- Ms. Hiromi SAWADA, Cooperation planning
- Mr. Hiroshi OKADA, Flood Control Planning / Watershed Management
- Mr. Satoshi NAKAMURA, Social and Environmental Consideration

Bureau de la JICA Tunisie

- Mr. Satoshi MACHIDA, Représentant Résident
- Mr. Koichi SHOJI, Adjoint au Représentant Résident
- Mr. Abdelmajid BELHAJ YAHIA, Adjoint au Représentant Résident
- Mr. SIALA Karim, Coordinateur Adjoint